

PHASE DIAGNOSTIC :

Réunion publique

1 – Les objectifs visés et la démarche à suivre pour élaborer un PLUi-H

2 – Présentation des principaux éléments d'analyse et des enjeux soulevés

La concertation publique

PLUI-H
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Oise Picarde

Le mot du Président, Jean Cauvel

L'année 2023 a été consacrée à la réalisation, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat, du diagnostic territorial, qui a permis d'élaborer un état des lieux de notre territoire sur différentes thématiques telles que la mobilité, l'économie, l'agriculture, l'habitat, le foncier, le patrimoine, l'environnement, le tourisme.

Ce diagnostic est le résultat de séances de travail avec les élus, avec les services de l'État, la Région, la Chambre d'Agriculture et autres acteurs du territoire.

Cette étape était nécessaire pour prendre conscience des faiblesses et des atouts de nos communes. Le diagnostic est la base qui va définir les enjeux auxquels notre territoire doit faire face pour être dynamique et attractif.

Notre prochain travail, au cours de l'année 2024, sera d'élaborer un Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document, important du PLUI-H, déterminera les grandes orientations d'aménagement de notre territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés par le diagnostic.

Cette seconde lettre d'information sur le PLUI-H fait une présentation succincte de ce diagnostic que vous pouvez retrouver, plus en détails, sur la page dédiée de notre site internet www.cc-oisepicarde.fr

LES ÉTAPES D'ÉLABORATION D'UN PLUIH

- 1. Le diagnostic**
Quelle est la situation actuelle ?
« Photographie » de territoire, état des lieux et constatation des enjeux territoriaux.
- 2. Le PADD**
Quel territoire voulons-nous ?
Le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les orientations stratégiques et les actions à mener pour le développement futur du territoire.
- 3. Le règlement**
Comment organiser notre territoire ?
Le règlement traduit les orientations du PADD en prescriptions « dur » et « réglementaires ».
- 4. L'avis des citoyens**
Qu'en pensent les habitants et les associations ?
Le Conseil Régional, les Communes, les Associations, les Citoyens doivent donner leur avis sur le projet.
- 5. La validation**
Quel résultat sur le terrain ?
Le conseil intercommunal approuve le règlement. Le PADD devient applicable aux autorisations d'urbanisme.



Site internet de la CCOP : www.cc-oisepicarde.fr (rubrique Urbanisme)



Des lettres d'informations publiées régulièrement



Des registres de concertation au format papier disponibles dans chaque mairie et au siège de la CCOP



Des réunions publiques prévues à la fin de chacune des 3 phases d'études

Le Plan local d'Urbanisme Intercommunal volet Habitat (PLUI-H)
LES ENJEUX SOULEVÉS

- Habitat, équipements, cadre de vie :**
 - Un territoire à dominante rurale de 21 000 habitants qui connaît une baisse de sa population en raison d'un déficit migratoire, mais qui reste attractif pour les familles.
 - Une faible production de logements réels au cours des 10 dernières années (en moyenne 42 logements/an), principalement en lots à bâtir (maison individuelle).
 - De nombreux potentiels de construction dans les dents creuses et de réhabilitation dans les anciens corps de ferme ; des coûts d'acquisition d'un logement moins élevés que dans le reste du Département.
 - Des besoins de réhabilitations thermiques importants dans le parc de logements privé et dans le parc social.
 - Une offre globale en équipements et en services aux habitants qui est significative, marquée par une concentration sur la seule ville du territoire (Breteuil).
 - Une attente des jeunes ménages concernant les équipements et services petite enfance ; des équipements scolaires qui pourraient être à adapter aux besoins futurs.
- Économie, tourisme :**
 - Un nombre stable d'emplois recensés sur l'Oise Picarde (4 800) dont la moitié situé à Breteuil. Un taux de chômage stabilisé autour de 13% mais élevé pour les 15/24 ans.
 - Une tertiarisation des emplois offerts localement (70% dans les secteurs des services).
 - Un bonne corrélation entre types d'emplois offerts (environ 60% ouvriers et employés) et le profil des actifs habitant le territoire.
 - 55% des actifs habitants la CCOP travaillent en dehors du territoire.
 - Des sites vus à l'accueil d'activités économiques presque totalement occupés et des entreprises locales qui auraient besoin de s'agrandir.
 - Un potentiel touristique diversifié qui est à révéler, notamment en développant le tourisme vert et en réfléchissant à des mesures pour améliorer l'accueil des touristes.
 - Une accélération des actions menées pour la valorisation touristique du territoire.
- Transports, déplacements, réseaux :**
 - Un territoire bien irrigué par les infrastructures routières assurant des liaisons régionales (A16, RD1001, RD916, RD930...) et un accès rapide aux pôles voisins.
 - Des conditions peu optimales de déplacements en transports collectifs ou partagés, alors qu'un part significative des migrations quotidiennes est orientée vers Beauvais.
 - Des possibilités de déplacements à l'intérieur de l'Oise picarde fortement dépendante de l'automobile.
 - Des aménagements récents de voies douces pour le quotidien comme pour les promeneurs plus occasionnelles.
 - Toutes les communes desservies par la fibre optique. Un accès à la téléphonie mobile encore problématiques dans les vallées encaissées.
- Environnement, paysages et patrimoine :**
 - Des paysages largement dominés et façonnés par l'activité agricole de champs ouverts, parcs, parcelles de trames boisées, massifs d'eau et surfaces en herbe.
 - Une assez grande cohérence architecturale pour le bâti traditionnel (torchis, pierre calcaire, brique rouge) encore bien présent dans les villages ; l'obscure du label « Pays d'Art et d'Histoire » est localisée.
 - Des sensibilités écologiques locales reposant sur les boisements, les haies et les milieux humides.
 - Une ressource en eau fragile en qualité, des actions engagées pour y remédier.
 - Un territoire engagé dans la transition énergétique qui cherche à diversifier ses modes de production d'énergies renouvelables et à lutter contre la précarité énergétique.
- Définir un cap réaliste de développement démographique pour le territoire à l'horizon 2035/2040.**
- Gérer un excédent de foncier au regard des dynamiques immobilières actuelles, redéfinir les enveloppes urbaines des communes au regard des besoins réels.**
- Aborder la question de la rénovation énergétique du parc de logements tout en intégrant le sujet de la valorisation du patrimoine bâti.**
- Réfléchir à la définition d'une armature urbaine pertinente pour l'Oise Picarde à l'horizon 2035/2040.**
- Vigiler au maintien d'un bon niveau d'équipements et de services à l'ensemble des habitants.**
- Réfléchir à la définition d'une « stratégie » de soutien et d'accueil des activités économiques, adaptées aux caractéristiques du territoire et faisant preuve de sobriété foncière.**
- Mettre en œuvre des formes d'agriculture sur le territoire avec différentes incidences sur l'économie locale, le paysage, l'environnement et la « cohabitation » avec les habitants.**
- Réfléchir à une optimisation de l'offre touristique et à son organisation participant à la vie du territoire et à son économie, en évitant un étalement du champ d'actions aux territoires voisins.**
- Réfléchir à des orientations visant à optimiser l'offre en transport collectif ou partagé, adapté au territoire et à ses habitants, sur la base de ce qui existe.**
- Se questionner sur le développement des cheminements doux (axes structurants).**
- Former et encourager le recours au numérique comme un élément de réponse aux problématiques de déplacements sur le territoire.**
- Prévoir des dispositions adaptées à la gestion et à la valorisation des paysages qui caractérisent la ruralité de l'Oise Picarde et la spécificité de son cadre de vie.**
- Prendre en compte de façon cohérente et adaptée à la taille du territoire la trame verte et bleue (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques).**
- Anticiper et encadrer l'évolution de chaque commune au regard des capacités d'assainissement et de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.**
- Appuyer les aménagements d'énergie renouvelable sur le territoire (favoriser la diversification des sources de production).**

ÉLABORER UN PLUI-H POUR PERMETTRE AU TERRITOIRE DE MEUX ANTICIPER LES EFFETS DES DYNAMIQUES EN COURS SUR LA VIE LOCALE ET SON DEVENIR



I – Objectifs visés et démarche à suivre pour élaborer un PLUi-H

- 1 – C'est quoi un Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec un volet « Habitat » (PLUi-H) ?
- 2 – Pourquoi un PLUi-H sur le territoire de l'Oise Picarde ?
- 3 – La démarche de mise en œuvre du PLUi-H

1 – C'est quoi un PLUi-H ?



L'expression du **projet de territoire**



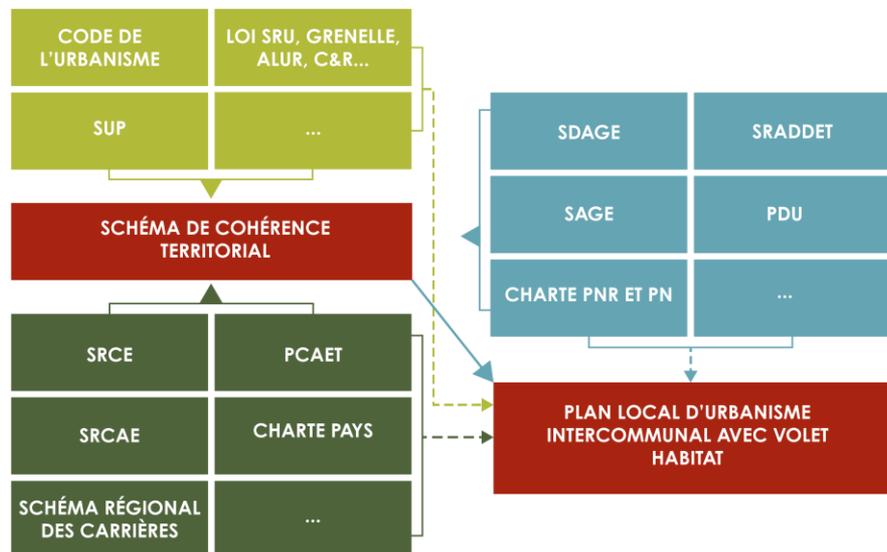
Permet de définir les **grandes orientations de l'action publique** de la Communauté de communes à l'horizon 10 – 15 ans



La recherche d'un **développement territorial de qualité**



Un **outil** au service des **projets**



Mettre en place une **politique de l'habitat partagée**



Une déclinaison **des orientations et objectifs** des documents **supra-communaux**

Si SCOT

Absence de SCOT

- ▶ Conforme
- ▶ Compatible
- ▶ Prise en compte

- ▶ Conforme
- ▶ Compatible
- ▶ Prise en compte

2 – Pourquoi un PLUi-H sur la Communauté de Communes de l'Oise Picarde ?

18 Communes sans document d'urbanisme

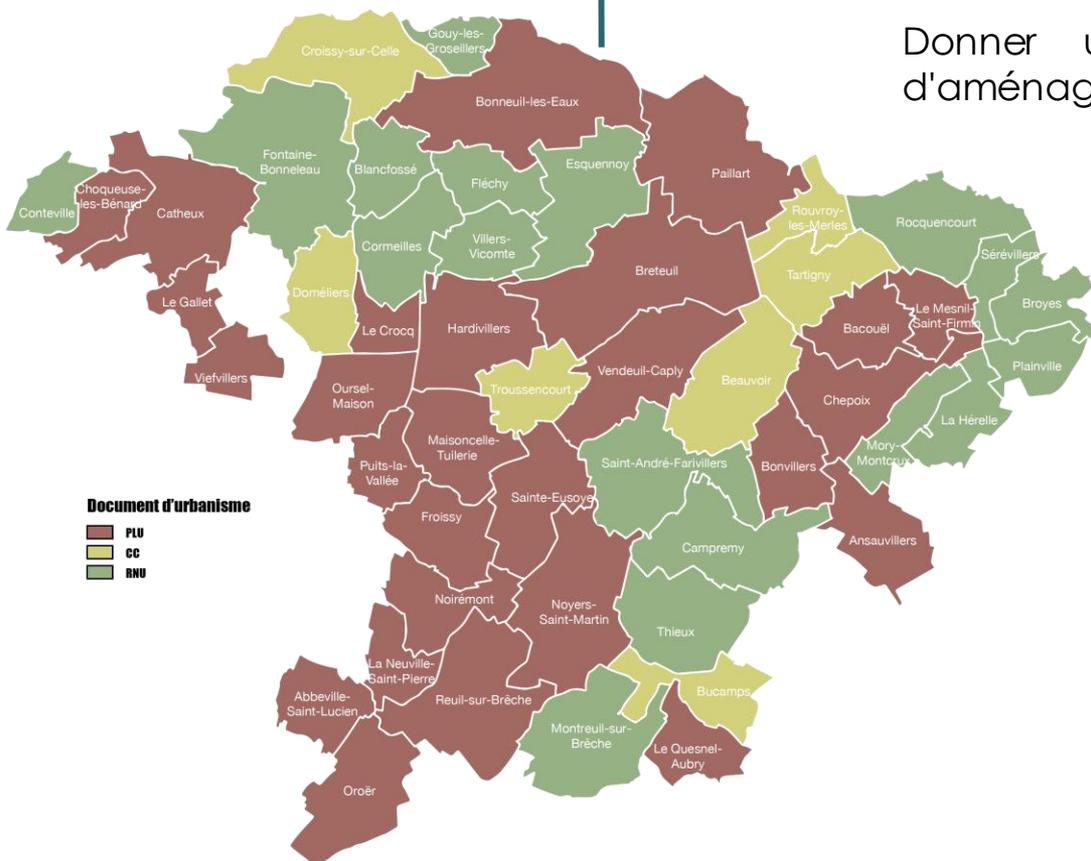
21 Communes avec un PLU ou une Carte Communale devant être actualisé(e)

Rassembler 52 Communes autour d'un **projet commun**

Donner une **cohérence** aux perspectives d'aménagement à l'horizon 2035-2040

Harmoniser la réglementation d'urbanisme en fonction des particularités locales

Partager les bienfaits attendus des actions et opérations structurantes



3 – La démarche conduisant à l'entrée en vigueur du PLUi-H



Le diagnostic

Quelle est la situation actuelle ?

"Photographie" du territoire, il identifie les atouts et les contraintes dans tous les domaines, il permet d'identifier les enjeux pour le devenir de l'Oise picarde



Le PADD

Quel territoire voulons-nous ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables décline en orientations concrètes les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire. Il est présenté aux habitants.



Le règlement, les OAP, le POA

Comment atteindre notre but ?

Le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation et le Programme d'Orientations et d'Actions traduisent les orientations du PADD en déterminant où et comment construire/aménager/préserver/valoriser



L'enquête publique

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

État, Conseil Départemental, Conseil Régional, chambres consulaires... et citoyens donnent leur avis une dernière fois



La validation

Quels résultats sur le terrain ?

Le conseil communautaire approuve le PLUi-H qui devient opposable aux autorisations d'urbanisme

II – Présentation des principaux éléments d'analyse et des enjeux soulevés

- 1 – Positionnement géographique
- 2 – Le contexte environnemental (biodiversité, risques, ressource en eau, nuisances et qualité de l'air, énergies)
- 3 – Les paysages et le patrimoine propres à l'Oise Picarde
- 4 – Circuler, se déplacer sur le territoire et vers l'extérieur, accéder aux réseaux
- 5 – Habiter l'Oise Picarde (dynamiques passées et en cours, caractéristiques des logements, etc.)
- 6 – L'offre en équipements et en services
- 7 – Les caractéristiques économiques du territoire

1 - POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

CONSTATS



- Un territoire sur l'axe majeur entre deux pôles régionaux :

Amiens centre à 20 km

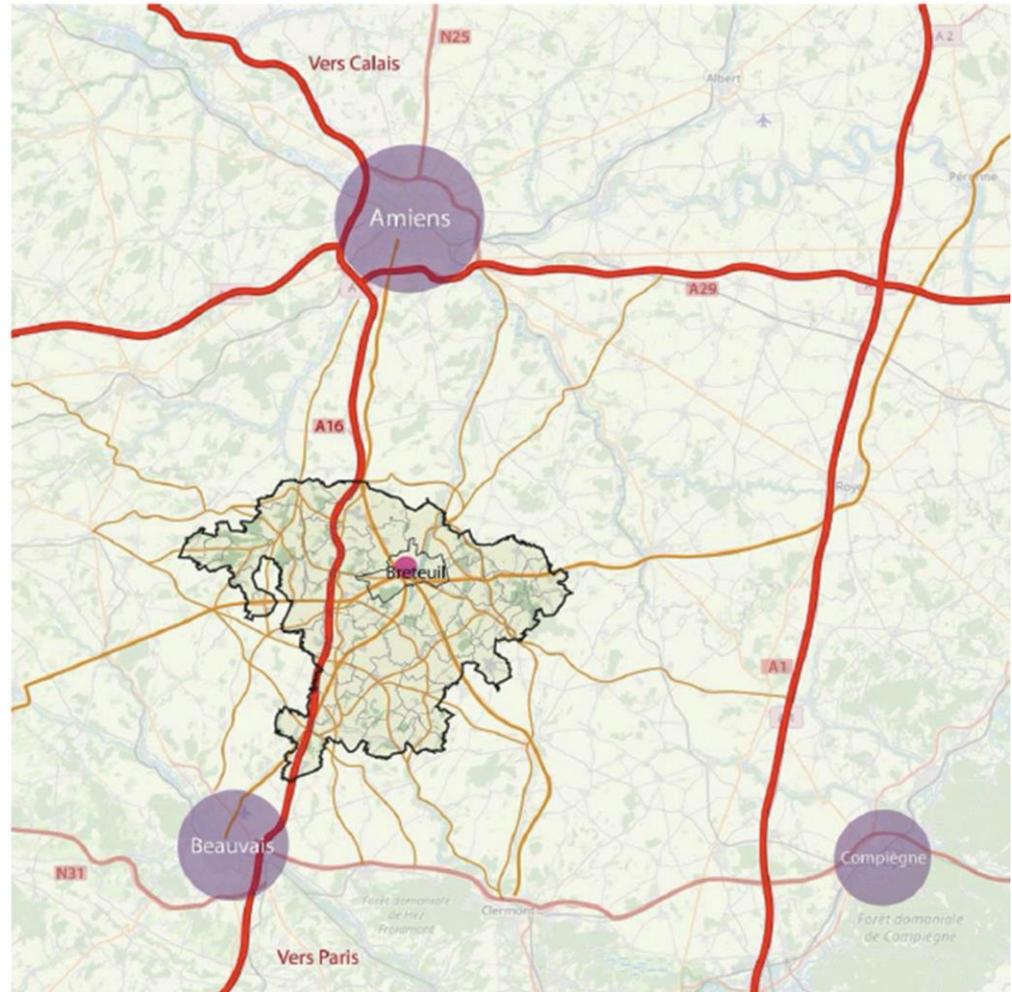
Beauvais centre à 10 km

- Un territoire bénéficiant de la proximité d'autres pôles structurants :

Montdidier centre à 7 km

Saint-Just-en-Chaussée centre à 7 km

- Un territoire à dominante rurale
- Des dynamiques internes de développement différenciées suivant le positionnement géographique



1 – POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE



ENJEUX proposés



Exploiter le **positionnement entre Amiens et Beauvais** comme un **avantage pour l'attractivité** du territoire



Faire de la **ruralité un atout pour l'aménagement et le développement de l'Oise Picarde**, tout en cherchant à adapter en conséquence les actions à mettre en œuvre

2 – LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL



CONSTATS

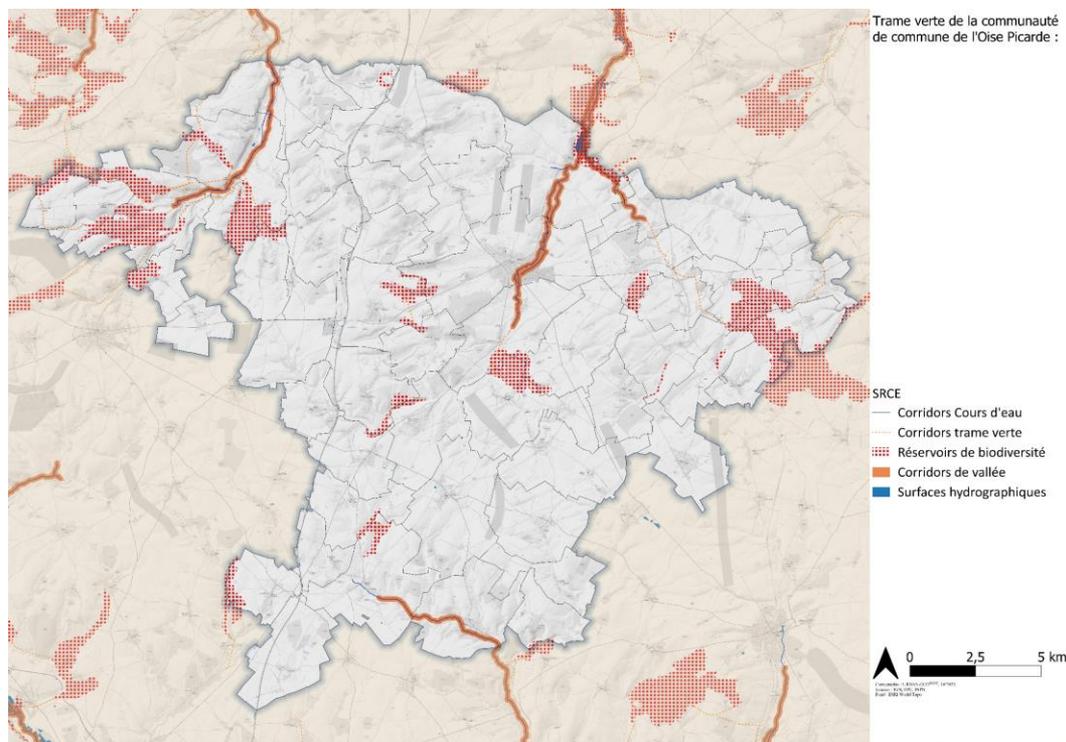


Biodiversité

- Réseau écologique réduit scindant le territoire en 3 entités
- Réseau écologique plus marqué sur la façade ouest
- Réseau écologique potentiel important
- Une trame bleue calée sur 3 bassins versants différents

Ressource en eau

- 3 Bassins Versants dont deux qualité de nappe « mauvaise » et 1 en qualité « bonne » ; 3 cours d'eau (2 en qualité « mauvaise » et 1 en qualité « bonne »)
- 17 points de captage nombreux problèmes de qualité ... mais une potabilité de l'eau qui s'améliore
- 40 communes en assainissement non collectif (des mises aux normes à faire) ; 12 communes raccordées à une STEP
- Zonage d'assainissement pluvial en cours d'études



2 – LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

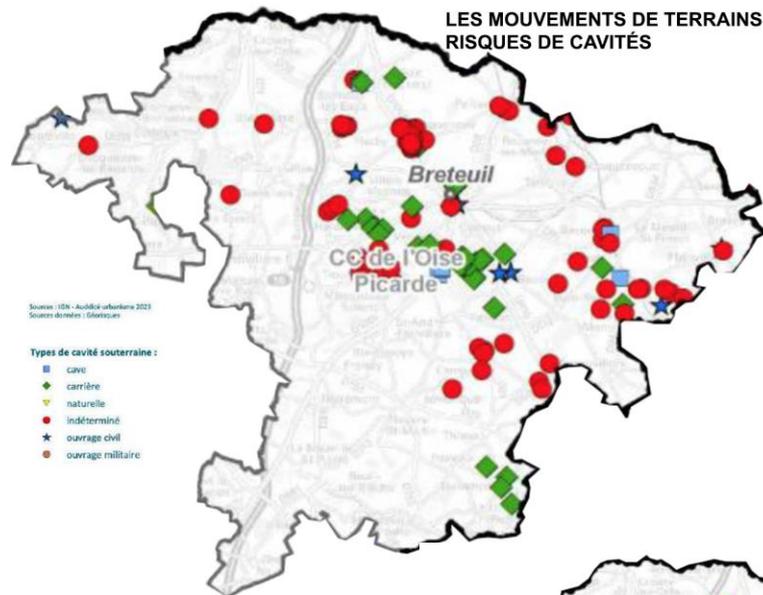


CONSTATS



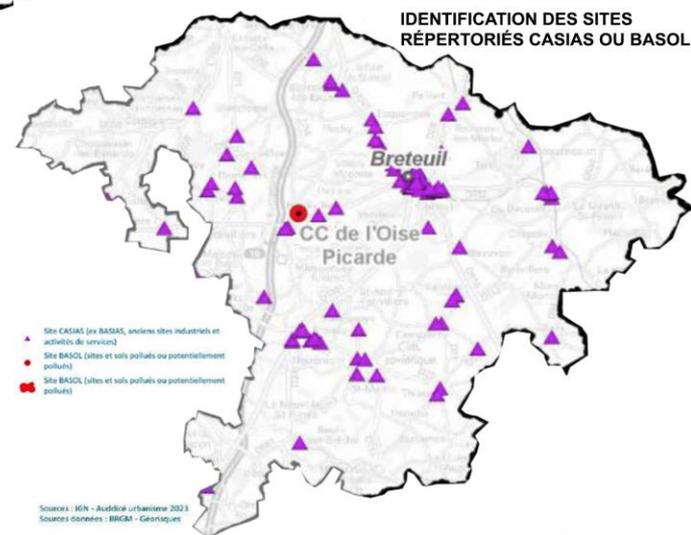
Les risques naturels et technologiques

- **Des risques naturels limités** correspondant à des phénomènes de remontée de nappes, d'aléa de coulée de boues sur les secteurs en pente, à la présence de cavités
- À ce jour, un Plan de Prévention des Risques (PPR) naturelles à Esquennoy
- **Des risques technologiques limités et contenus** à des établissements et installations situés sur les zones d'activités existantes



La qualité de l'air, les nuisances

- **Un niveau de la qualité de l'air** similaire à la moyenne départementale
- **Des nuisances engendrées par quelques infrastructures de transports** (A16, RD1001, RD916)
- Une **présence important de mâts éoliens** pouvant engendrer des nuisances lumineuses, paysagères, etc.



2 – LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL



CONSTATS



Caractéristiques des ressources d'énergies renouvelables mobilisables (PCAET en cours et à croiser au PLUi-H)

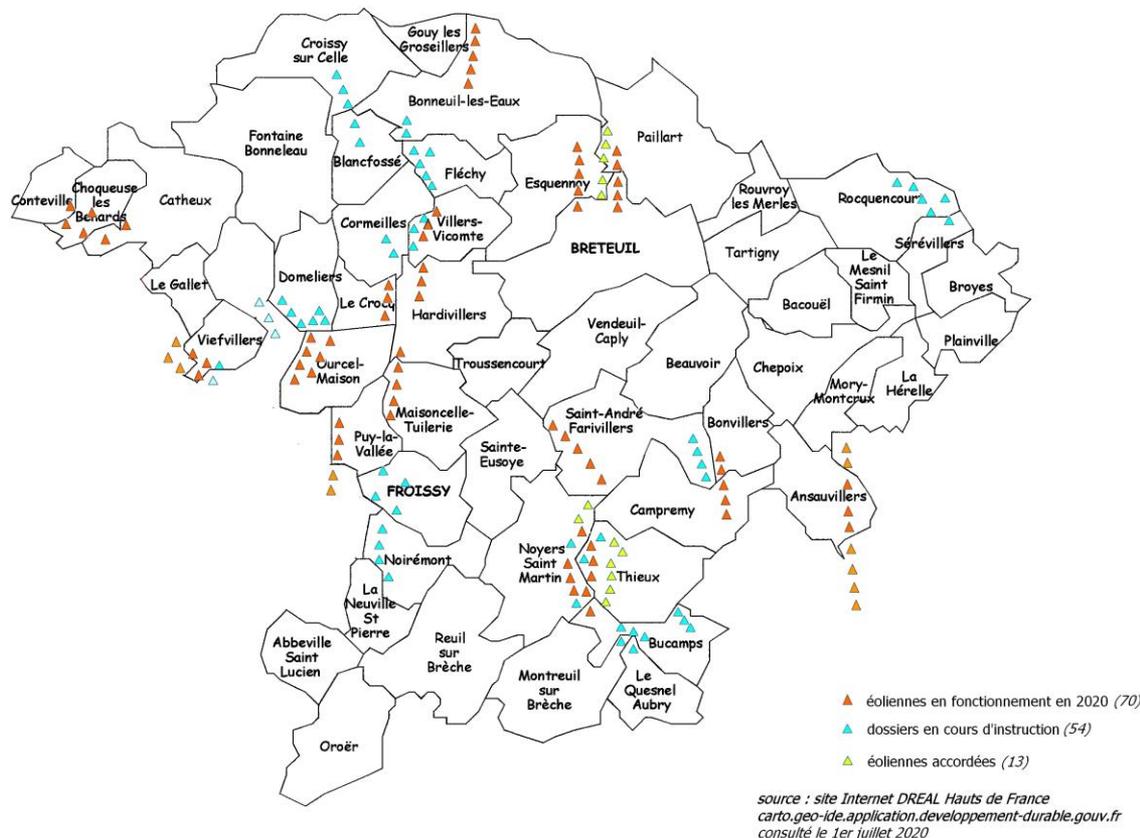
- Capacité géothermique à explorer
- Capacité en bois-énergie importante (une chaufferie bois à Breteuil)
- Ressource éolienne significative (70 mâts en fonctionnement, 54 en instruction, 13 accordés)
- Ressource photovoltaïque réelle (1 projet déjà ciblé)
- Capacité en méthanisation et biomasse végétale

Une précarité énergétique à gérer

- 1 ménage sur 3 exposé à la vulnérabilité énergétique

Autres données environnementales

- Gestion des déchets en lien avec le Syndicat Mixte du Département de l'Oise
- Présence de trois déchetteries sur le territoire





Prendre en compte, de façon cohérente et adaptée à la totalité du territoire, la **trame verte et bleue** (réservoirs de biodiversité et continuités écologiques) suivant le SRADDET et sa déclinaison dans le SCOT Oise Plateau Picard



Tenir compte des secteurs concernés par des **risques naturels significatifs** en **encadrant les possibilités d'aménagement**



Anticiper et encadrer l'**évolution de chaque commune** au regard des **capacités d'assainissement** et de la **qualité des eaux destinées à la consommation humaine**



Se donner les moyens d'un **bon état écologique des masses d'eau** en prêtant une **attention particulière aux zones humides**



Organiser les développements d'énergies renouvelables sur le territoire (favoriser la diversification des sources de production)



Se donner les moyens pour accompagner la **réhabilitation énergétique du bâti**

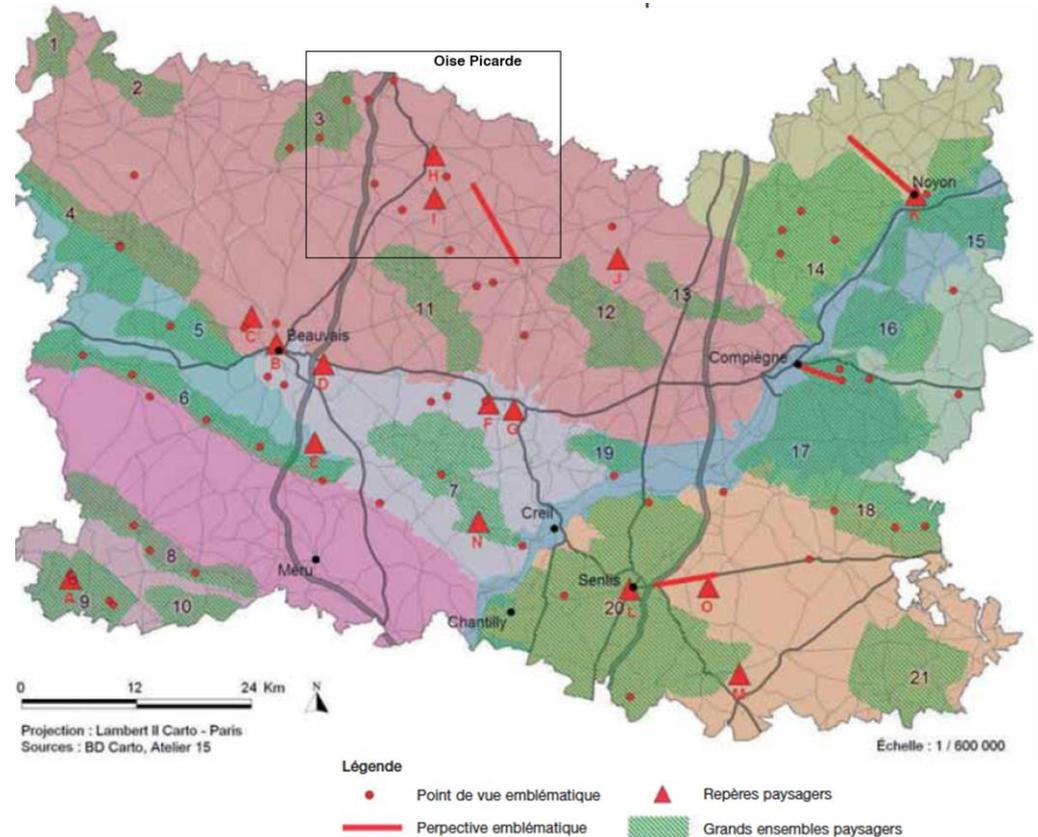
3 – LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE

CONSTATS



Caractéristiques paysagères

- **82%** de la superficie totale du territoire occupé par l'**activité agricole** contre un peu moins de 10% pour le couvert boisé
- Depuis les espaces de plateau, larges perspectives ouvertes sur le grand paysage dans lequel s'inscrivent les trames urbanisées et les autres éléments « construits »
- **Trois fonds de vallée marqués** (Celle, Noye et Brèche) présentant un paysage plus diversifié et des milieux humides à enjeu de protection



3 – LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE



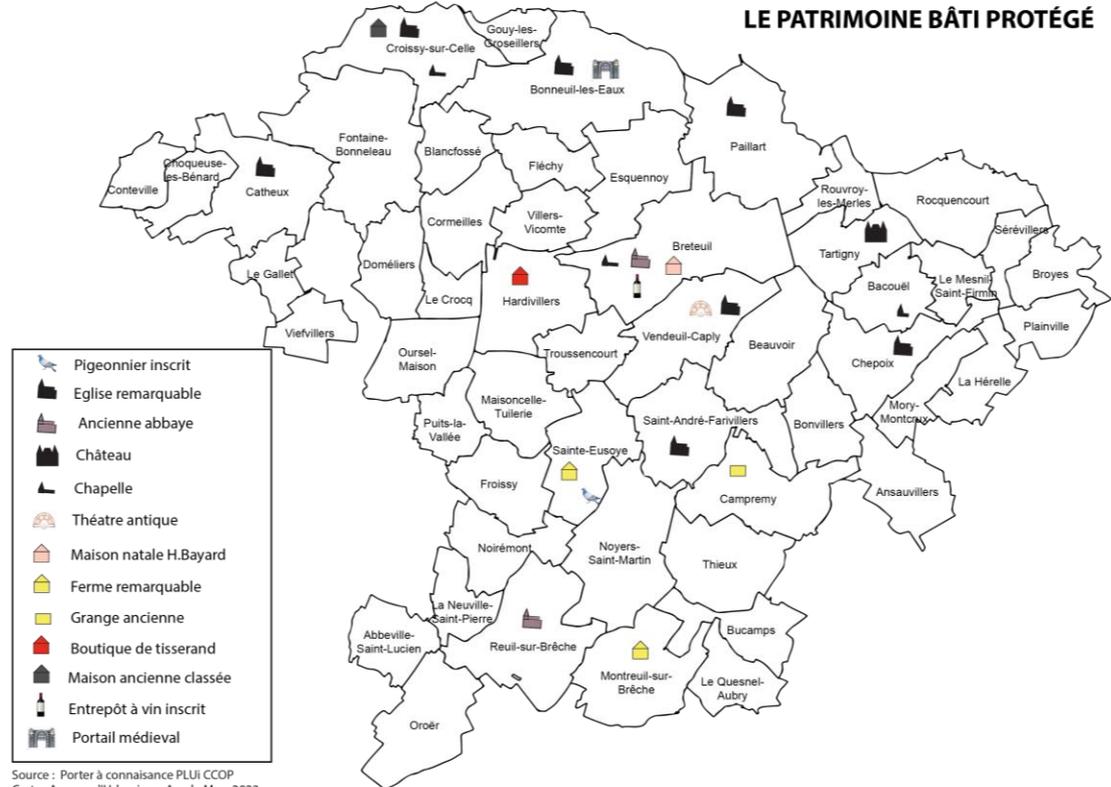
CONSTATS



Caractéristiques patrimoniales

- **Assez grande cohérence architecturale pour le bâti traditionnel** (torchis, pierre calcaire, brique rouge) encore bien présent dans les villages
- Trames urbaines reposant bien souvent sur une logique linéaire où se mêlent bâti ancien et bâti récent
- Gabarit limité des constructions existantes conduisant à des **densités du bâti réduites**
- **13 communes** concernées par des édifices classés **Monuments Historiques**
- Beaucoup de petits éléments du patrimoine intéressants
- Souhait d'obtenir le label « **Pays d'Art et d'Histoire** » à l'échelle de l'Oise Picarde

LE PATRIMOINE BÂTI PROTÉGÉ



Source : Porter à connaissance PLUI CCOP
Carte : Agence d'Urbanisme Arval - Mars 2023



Prévoir au PLUi-H des **dispositions adaptées à la gestion et à la valorisation des paysages** qui caractérisent la ruralité de l'Oise Picarde et la spécificité de son cadre de vie



Définir les conditions d'une **gestion adaptée des trames boisées, des petits éléments plantés et des milieux humides** qui forment l'essentiel de la trame verte du territoire



Prévoir au PLUi-H des **dispositions adaptées à la prise en compte et à la valorisation du patrimoine bâti** concourant au label « Pays d'Art et d'Histoire » tout en tenant compte du sujet relatif à la **rénovation énergétique du bâti**



Engager avec les acteurs concernés les **échanges et la mise en place d'un support technique adapté et utile à la prise en compte des caractéristiques architecturales**

4 – CIRCULER, SE DÉPLACER, ACCÉDER AUX RÉSEAUX

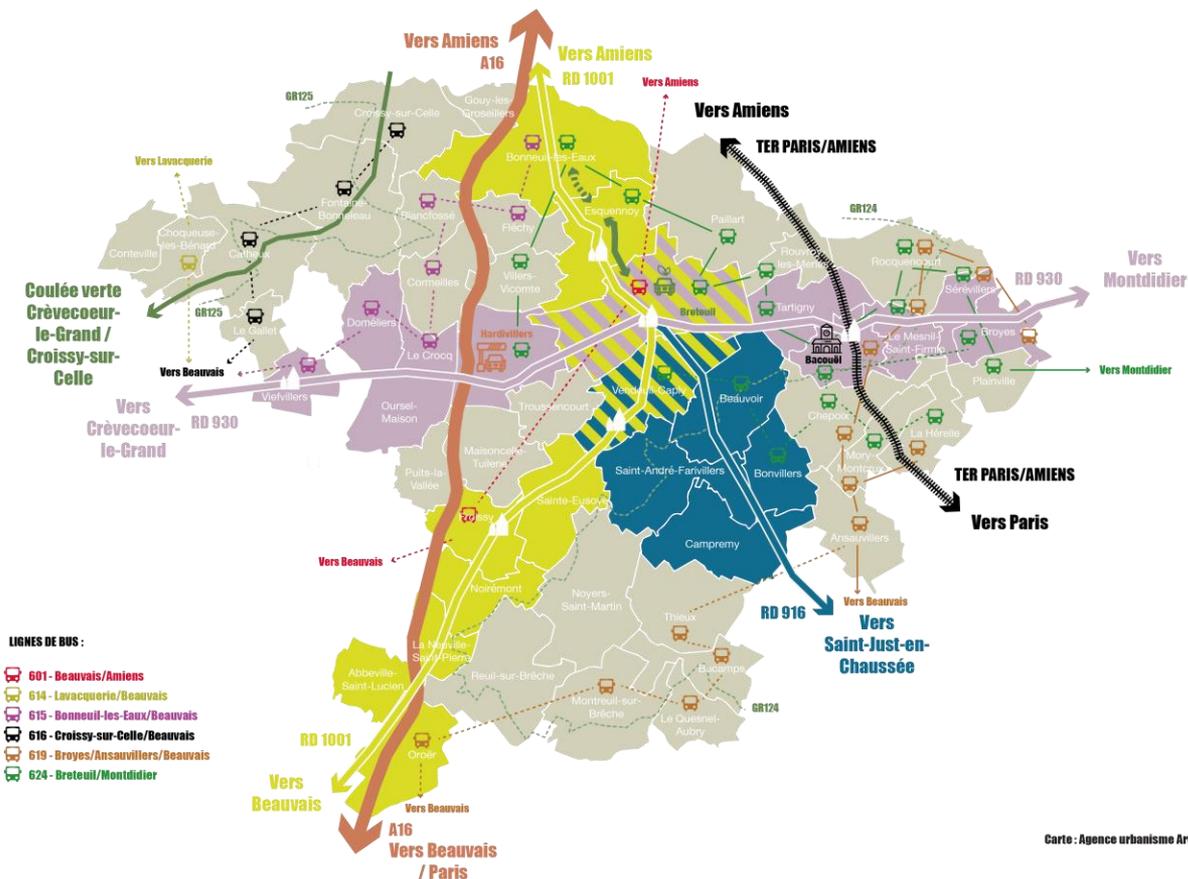


CONSTATS



Caractéristiques des infrastructures routières et ferroviaires

- Trois axes nord/sud principaux
- Un axe est/ouest principal
- Une configuration rectiligne de ces axes propice à des vitesses excessives
- 7 trames urbaines directement traversées par des grands axes
- Des **voies de desserte locale encombrées** par du stationnement informel
- **Une seule gare** avec une baisse du nombre de trains
- **Plusieurs lignes régulières d'autocars** mais avec des fréquences de passage trop faibles et des temps de trajet souvent trop longs
- Un **usage de la voiture largement majoritaire**
- Un **territoire peu propice à la mise en place d'un transport collectif à fréquence régulière**
- Un **plan simple de mobilités** en cours d'élaboration sur l'Oise Picarde





Corréler l'**armature urbaine** proposée sur l'Oise Picarde à l'**organisation des déplacements** à l'horizon 2035/2040



Bien cibler les **besoins de mobilité des populations non motorisées** ainsi que ceux des populations vieillissantes pour avancer des **solutions adaptées**



Réfléchir à des orientations visant à **optimiser l'offre en transport collectif ou partagé**, adapté au territoire, sur la base de ce qui existe



Réfléchir à la mise en place d'une **réduction/optimisation de l'utilisation de la voiture, vers des modes partagés**



Traiter efficacement les **problèmes liés aux axes routiers** (vitesse, stationnement)



Se questionner sur le **développement des cheminements doux** (axes structurants)



Former et encourager le recours au numérique comme un élément de réponse aux problématiques de déplacements sur le territoire

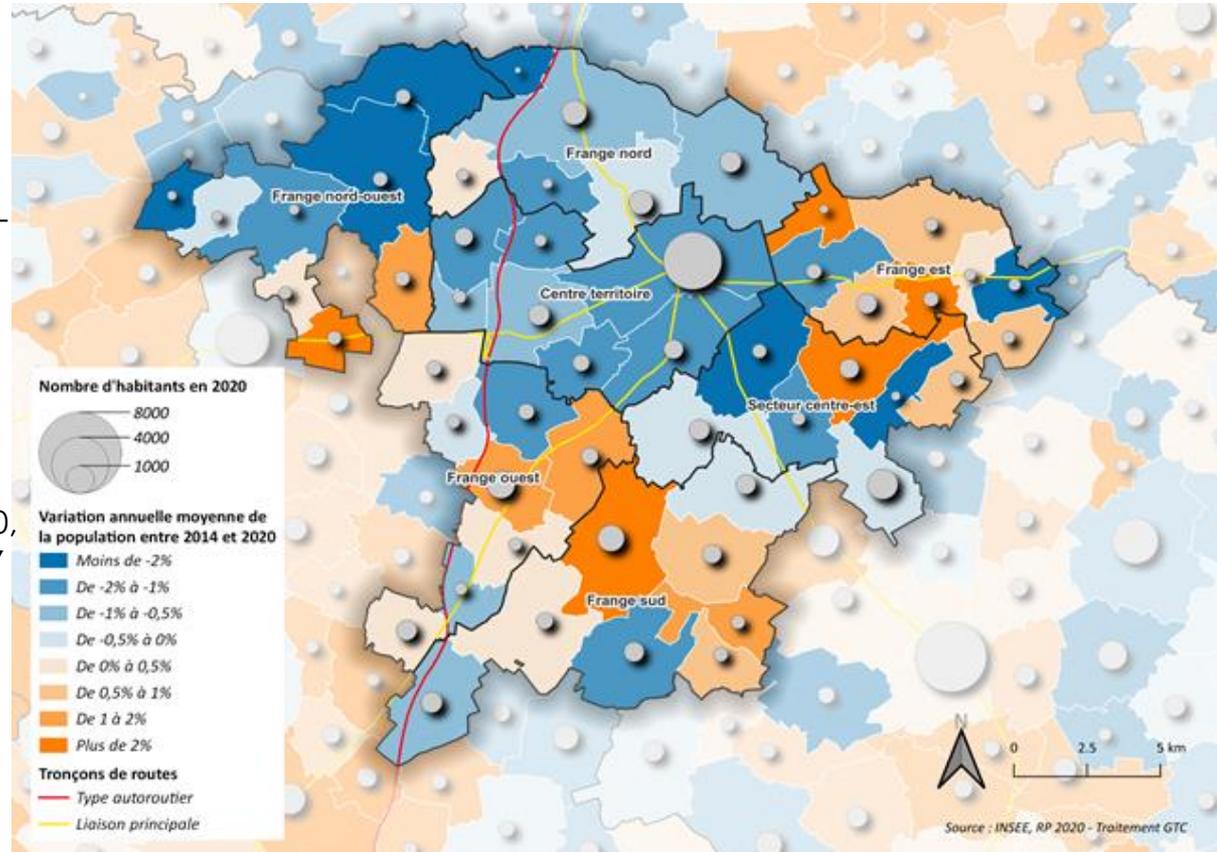


Trouver des solutions adaptées pour **faire disparaître les zones blanches en téléphonie mobile**



Situation démographique-socio-économique

- Décroissance de population sur la période récente (**-0,68% par an entre 2014 et 2020**) avec des disparités intra-territoriales
- Attractivité pour les familles avec enfants qui se maintient
- Un vieillissement de la population qui s'accélère (23,3% de 60 ans et +, en hausse de 4,1 points entre 2009 et 2020, pour 20,1% de 0 à 14 ans, en baisse 1,7 point)
- Un desserrement des ménages qui se poursuit (**2,44 hab/log en 2020 contre 2,61 hab/log en 2009**)
- Ménages plutôt modestes concernés par le resserrement des emprunts bancaires





Dynamique de construction

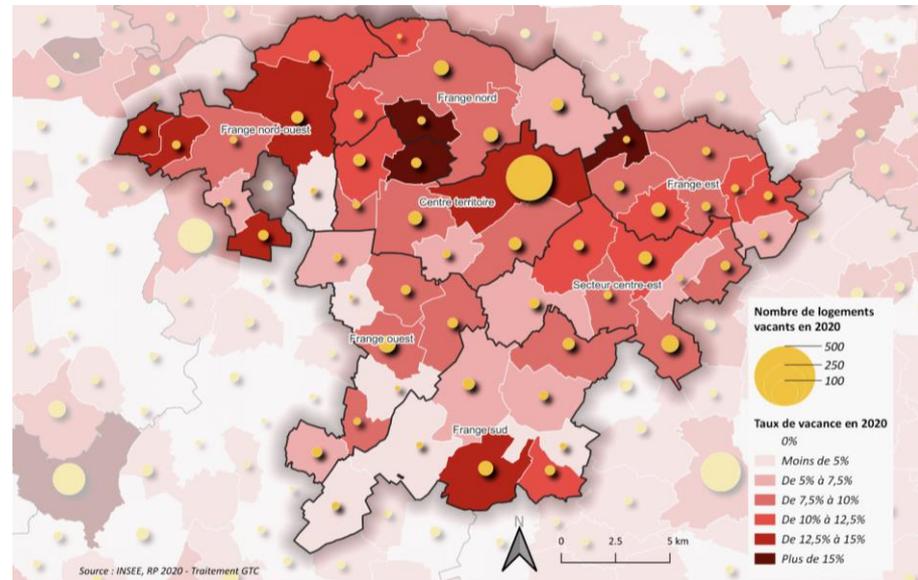
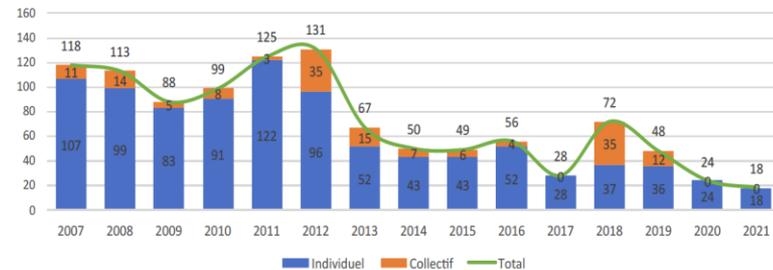
- Faible production de logements neufs au cours des 10 dernières années (**en moyenne 42 logements/an**)
- Production de logements essentiellement constituée de **lots à bâtir individuel**
- Nombreux potentiels de construction dans les dents creuses et de réhabilitation dans les anciens corps de ferme

Intervention sur le parc existant

- Faible taux de logements vacants de plus de 2 ans (**3,8%**) dans le parc privé
- Une vacance de longue durée en hausse (**9,6%**)
- Des **besoins de réhabilitations thermiques importants** dans le parc privé et dans le parc social
- Problèmes d'indignité et de mise en sécurité d'un certain nombre de logements.

Nombre de logements construits par an

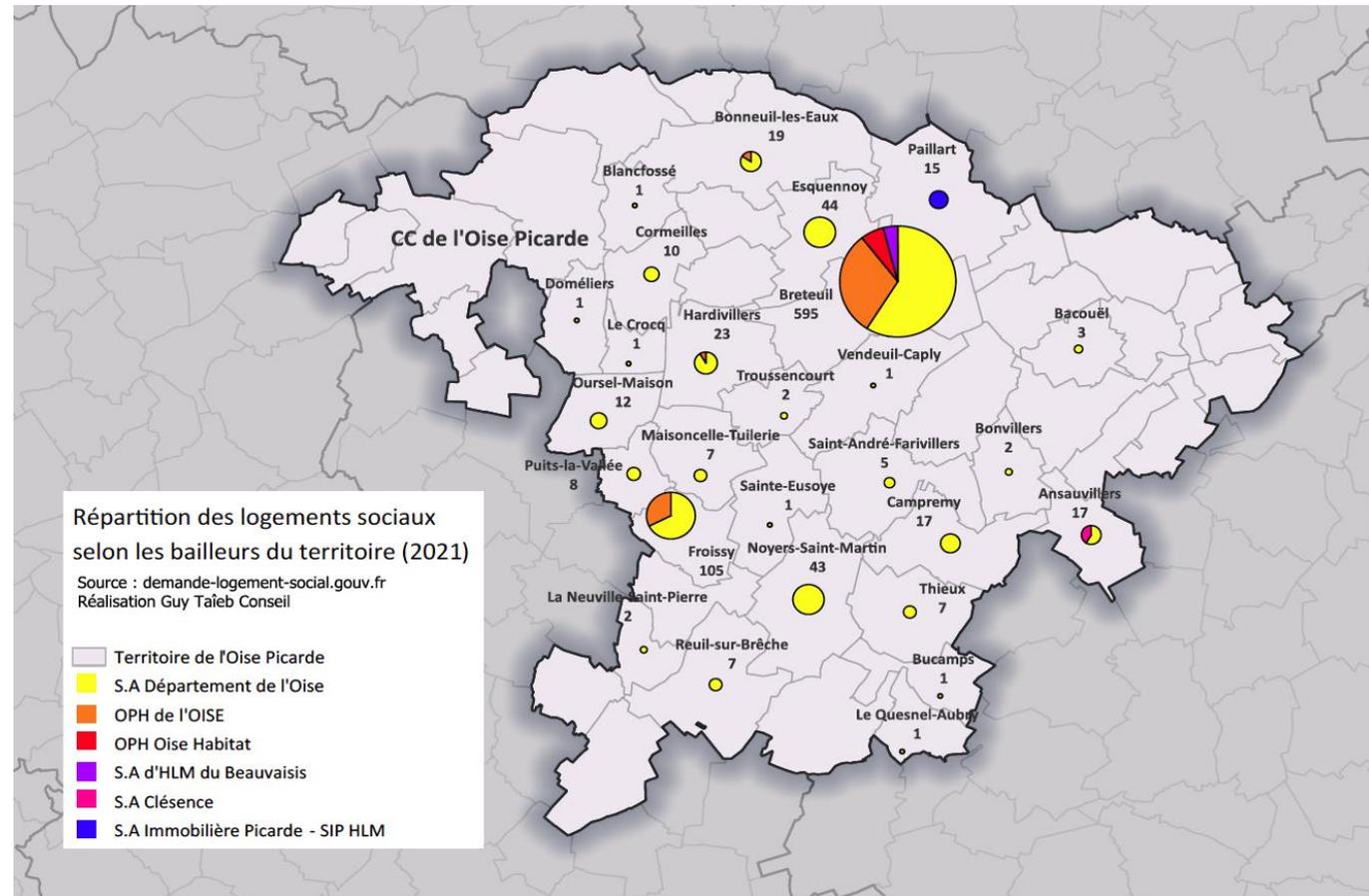
Source : SITADEL, Traitement GTC





Offre de logements sociaux

- **967 logements sociaux** (soit 11,4% du parc total de résidences principales) avec une concentration de l'offre dans la ville de **Breteil (63% du parc)**
- Faible vacance dans le parc social
- Hausse des demandes et une tension qui s'accroît en raison d'une faible production neuve et de ventes HLM qui réduisent le parc disponible





Définir un **cap de développement démographique pour le territoire à l'horizon 2035/40**, avec un premier objectif chiffré à 6 ans (temps du volet Habitat)



En déduire le potentiel de **mobilisation de foncier nécessaire à la production de logements** pour accompagner le développement



Travailler sur la **typologie des produits à développer**



Interroger le volume de **renouvellement de l'habitat souhaité**



Envisager au-delà du volet réglementaire du PLUi-H le **rôle de l'intercommunalité en matière de politique locale de l'habitat** : soutien à la production, à la réhabilitation, suivi des infractions ? Animation ?



Aborder la question de la **rénovation énergétique du parc de logements** tout en intégrant le sujet de la valorisation du patrimoine bâti dans le cadre de la recherche du label « Pays d'Art et d'Histoire »

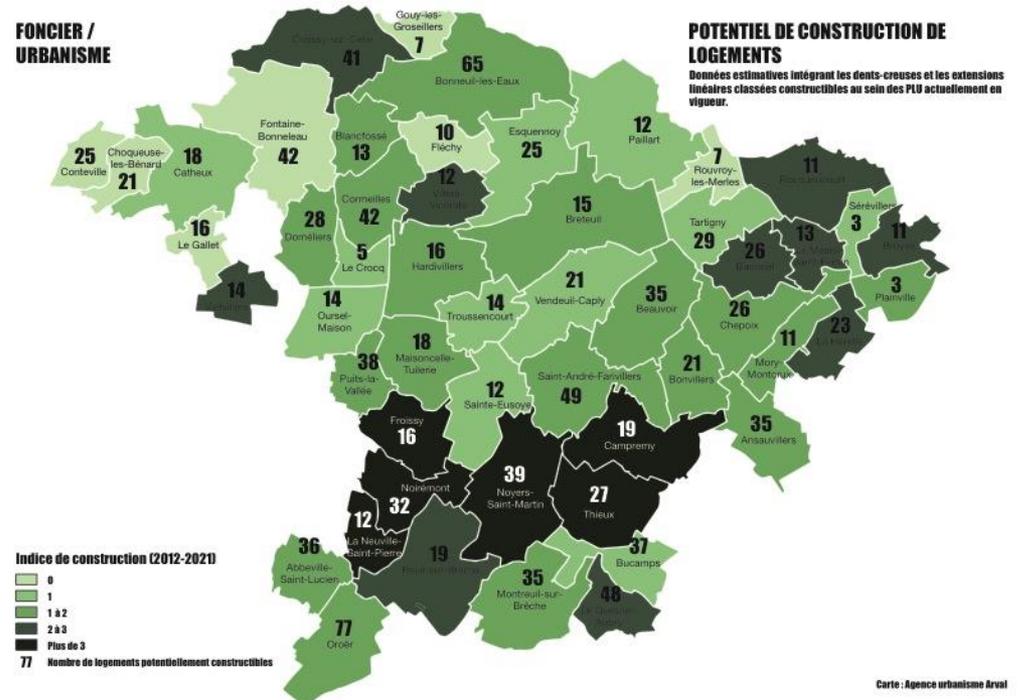
5 – HABITAT / FONCIER / URBANISME

CONSTATS



Caractéristiques du foncier

- Une consommation modérée (2011-2021) : **2,2 ha en moyenne par commune**
- Valeur de référence pour l'application du ZAN : La moitié de 116 ha, soit **58 ha consommables à l'horizon 2030**
- SRADDET prévoit un ratio de consommation de 1/3 en extension pour 2/3 en renouvellement
- Important stock foncier au sein des dents creuses et en extension linéaire (zones U des PLU) : **96 ha**
- Important stock foncier au sein des zones à urbaniser des PLU : **50 ha en 1AUh, 135 ha en 1AUe**
- Quasi-totalité des zones 1AUh mises en place ne sont pas aménagées
- De nombreux espaces agricoles au sein des enveloppes urbaines
- D'importantes emprises correspondant à des corps de ferme situés à l'intérieur des villages
- **1 250 logements potentiels** en dents creuses et extension linéaire





ENJEUX proposés



Gérer un excédent de foncier au regard des dynamiques immobilières actuelles **sans** pour autant **compromettre un possible développement** au cas où la tendance s'inverserait



Au regard de cet important excédant foncier, **redéfinir les enveloppes urbaines des communes** en tenant compte des spécificités et dynamiques différenciées de chaque secteur de l'Oise Picarde



Bien **cibler les besoins réels de chaque commune**

Réinterroger l'ensemble des zonages existants et mettre en place des zonages adaptés aux communes qui n'en disposent pas actuellement



Envisager la **mobilisation d'outils spécifiques** permettant le développement de gisements fonciers jugés stratégiques



Mobiliser des **outils adaptés répondant au projet territorial**

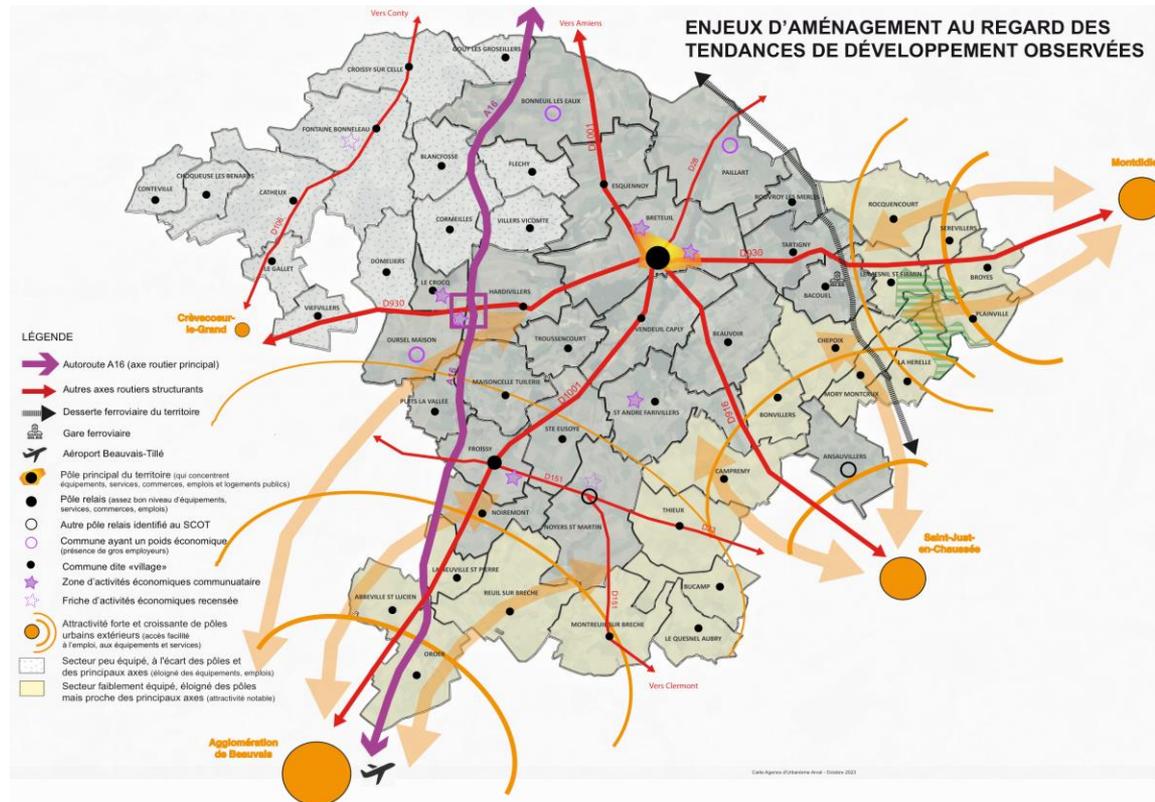
6 – ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

CONSTATS



L'organisation actuelle de l'Oise Picarde

- Breteuil, seul véritable pôle local
- Froissy, Ansaucillers, Noyers-Saint-Martin assez bien dotées en équipements, services, commerces
- Une douzaine de village de la frange nord-ouest éloignée des équipements, services, commerces, lieux d'emplois etc. (avec une forte dépendance aux transports pour y accéder)
- Des dynamiques internes de développement différenciées entre les communes



6 – ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

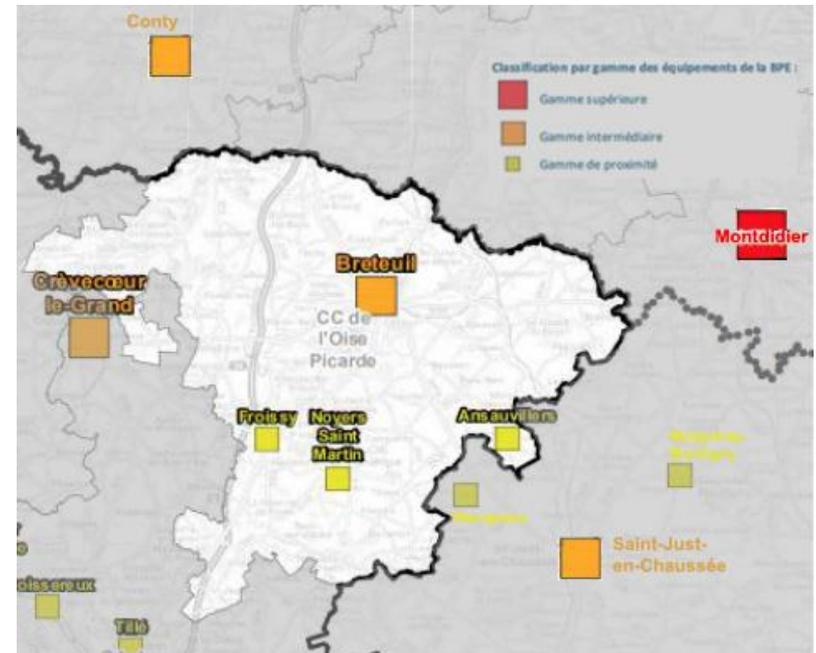


CONSTATS

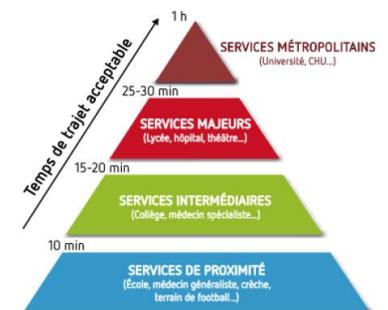


Caractéristiques de l'offre en équipements et services

- L'Oise Picarde dispose d'un **bon niveau d'équipements et de services** et une relative **proximité aux équipements manquants**
- Des pôles extérieurs au territoire fréquentés par les habitants pour accéder aux équipements
- Forte **concentration sur** la seule ville du territoire (**Breteuil**) et les autres **communes « pôles »** sont **plus faiblement dotées**
- Attente réelle des jeunes ménages concernant les équipements et services petite enfance
- Des services à la personne qui fonctionnent bien
- Face à une population vieillissante, un déficit en structure d'hébergement à craindre
- Une offre diversifiée et appréciée concernant les équipements et services de santé à Breteuil mais un degré d'éloignement élevé pour bon nombre d'habitants
- Étude en cours sur l'offre culturelle
- Une offre significative en équipements sportifs et services associés
- Des écoles répondant localement aux besoins mais avec des difficultés de gestion des effectifs, de la place dans les collèges, des temps élevés d'accès au lycée



Définition des niveaux de services

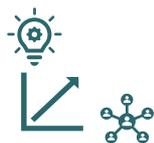




Réfléchir à la **définition d'une armature urbaine pertinente** pour l'Oise Picarde à l'horizon 2035/2040



S'appuyer sur cette armature urbaine pour **organiser le fonctionnement du territoire** à l'horizon 2035/2040 en assurant notamment le **maintien d'un bon niveau d'équipements et de services** et des facilités d'accès à l'ensemble des habitants



Envisager une **optimisation du fonctionnement des équipements et services existants, voire l'accueil de nouveaux** répondant aux attentes des habitants actuels et ceux appelés à venir s'installer sur le territoire

7 – ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



CONSTATS



Caractéristiques de l'économie

- **4 772 emplois en 2020** (diminution de 80 unités par rapport à 2014) pour **8 800 actifs ayant un emploi**
- Un pôle d'emploi principal : **Breteuil (1 976 emplois)**, indice de concentration d'emploi de 1,32 en 2020 (contre 0,55 en moyenne sur le territoire)
- **Taux de chômage stabilisé** autour de **13%** (mais 30% de taux de chômage chez les 15/24 ans)
- Bonne **corrélation entre types d'emplois offerts** (environ **60% ouvriers et employés**) et **CSP** des actifs habitant le territoire.
- **Baisse des actifs « professions intermédiaires » (23,3%)**
- **Hausse des actifs cadres, professions intellectuelles, artisans et chefs d'entreprise (12,6%)**
- Emplois à 70% rattachés aux services



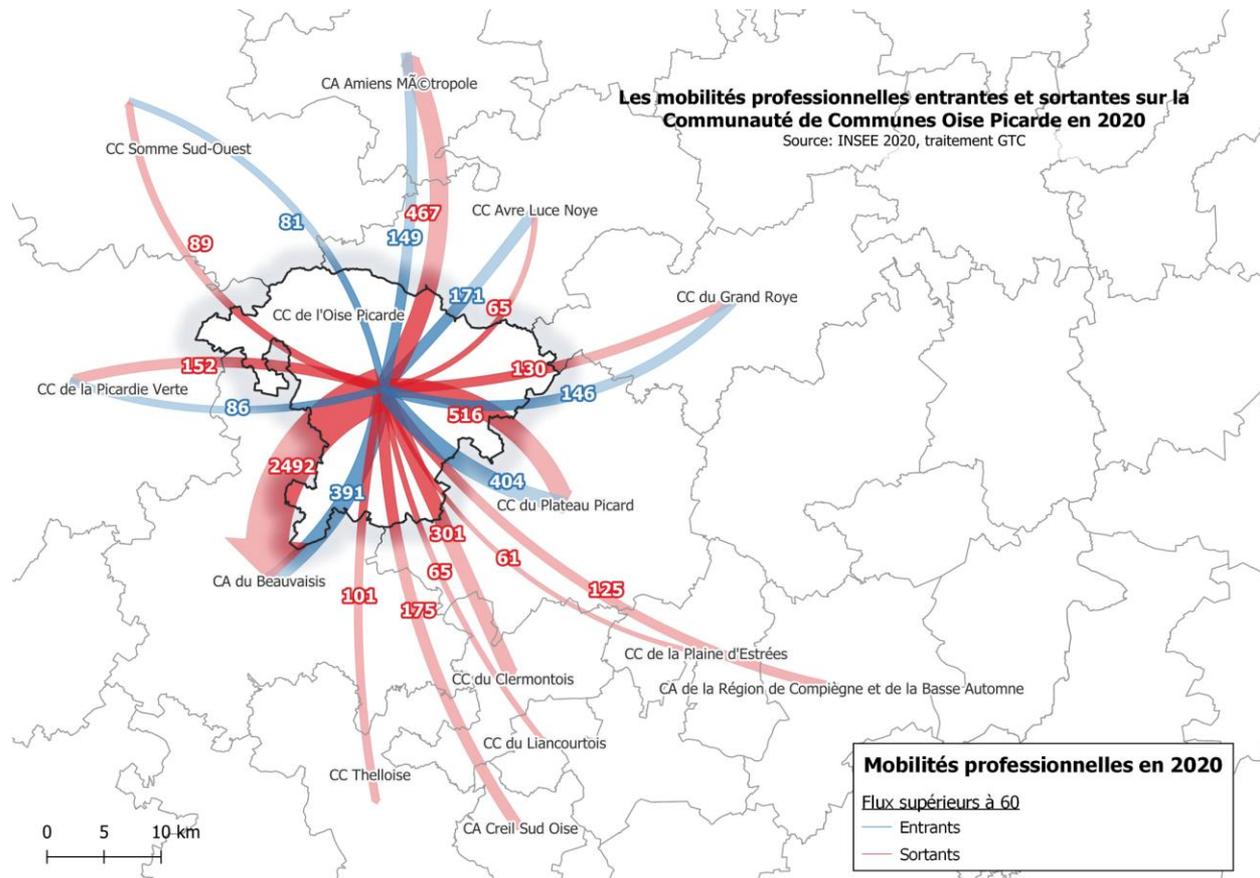
7 – ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

CONSTATS



Caractéristiques de l'économie

- 55% des actifs habitant la CCOP travaillent en dehors du territoire (29% sur le Beauvaisis, 5,6% sur l'Amiénois ou le Plateau Picard, 3,7% sur le Clermontois ou le Grand Paris)
- Entre 15 et 20% des actifs habitent et travaillent dans leur commune de résidence (38% pour Breteuil)



7 – ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



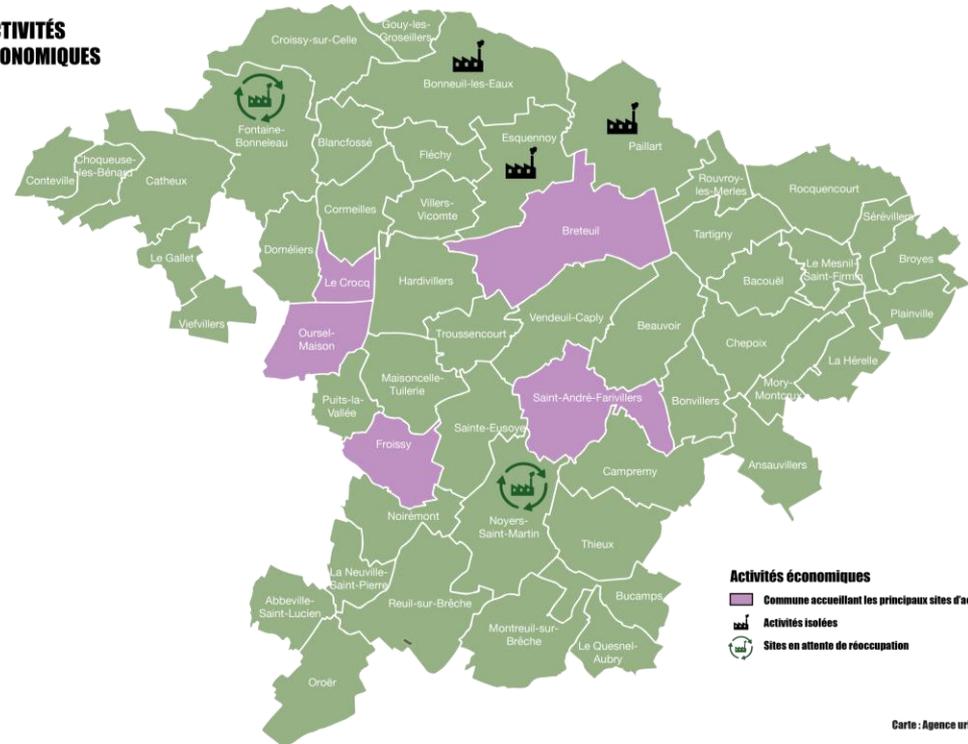
CONSTATS



Les principaux sites d'activités

- Parc de Belle Assise (PBA) Hardivillers – Oursel Maison ; Breteuil ; Froissy ; Le Crocq ; Saint-André-Farivillers
- Les disponibilités foncières se raréfient dans ces zones
- Est engagée l'extension (8,6 ha) de la zone d'activité nord de Breteuil
- Des besoins d'extension sur place de sites d'activités isolés (Nexans par exemple)
- Des besoins d'entreprises qui ne se traduisent pas nécessairement par du foncier en zone d'activité
- Des sites d'activités en attente de réoccupation (Noyers-Saint-Martin, Fontaine-Bonneleau)

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Carte : Agence urbanisme Arval

7 – ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

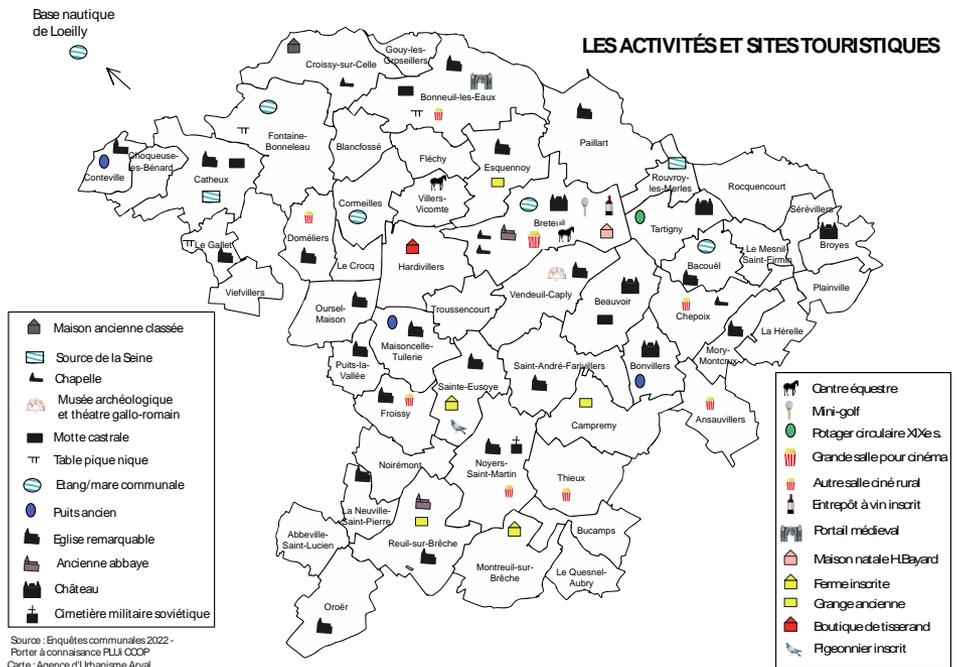


CONSTATS



Caractéristiques de l'offre touristique

- Activité reposant principalement sur le musée et le théâtre Gallo-Romain, la coulée verte de la vallée de la Celle, le patrimoine local et les lieux de promenade.
- 2 GR et 12 circuits avec balisage
- 20 édifices classés monuments historiques pour 13 communes concernées
- Les territoires limitrophes du Beauvaisis et de l'Amiénois disposent d'attraits touristiques majeurs où capter des touristes pour l'Oise Picarde
- Un nombre important d'hébergements touristiques et une offre diversifiée
- Offre en restauration limitée
- Réseau associatif notable pouvant contribuer au développement et à l'animation touristique
- **Activité agricole** pouvant constituer un appui au développement touristique
- Des **grandes propriétés** aménagées en lieu de réception





Face à un système économique de plus en plus mondialisé, **veiller au maintien des établissements bien implantés sur le territoire**



Face à un niveau de « dépendance » pour l'emploi vers des lieux extérieurs au territoire qui reste élevé, **réfléchir à des mesures d'accompagnement des actifs**



Réfléchir à la **définition d'une « stratégie » de soutien et d'accueil des activités économiques**, adaptée aux caractéristiques du territoire et faisant preuve de **sobriété foncière**



Essayer de **mieux cibler les besoins des porteurs de projet** pour adapter les réponses à proposer



Réfléchir à une **optimisation de l'offre touristique** et à son **organisation** participant à la vie du territoire et à son économie



Envisager la **mise en œuvre de complémentarités avec les territoires voisins** en mesure de contribuer à l'attractivité touristique de l'Oise Picarde

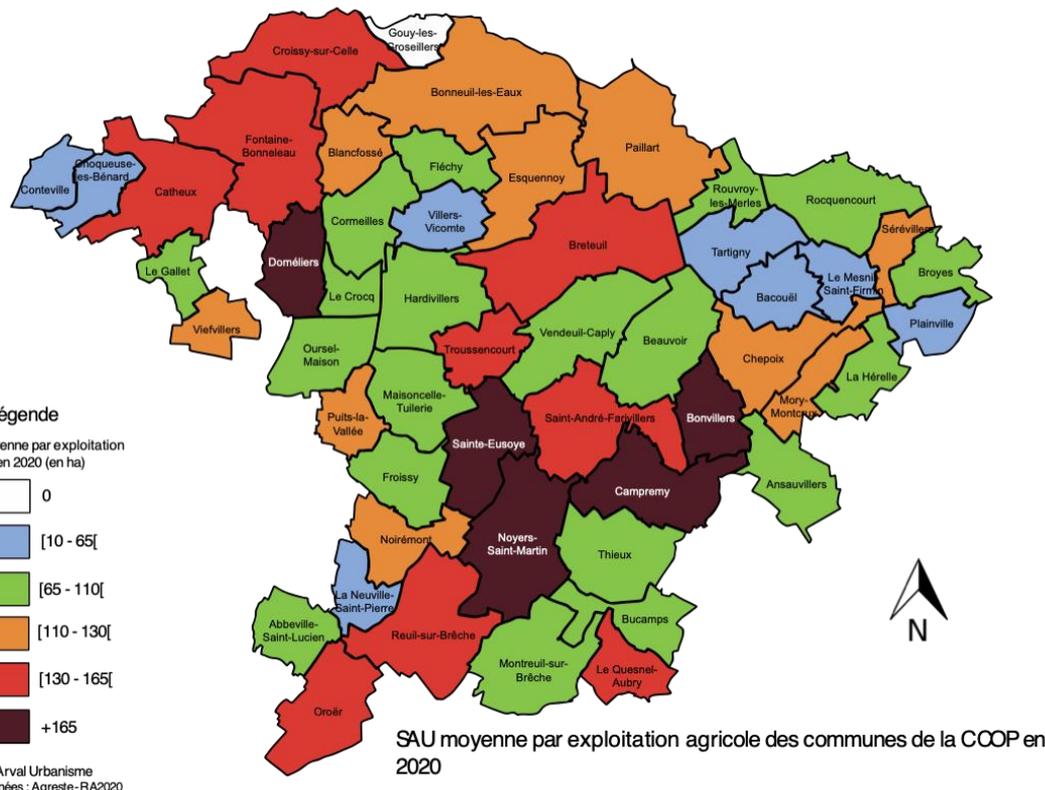
7 – ACTIVITÉS AGRICOLES

CONSTATS



Caractéristiques de l'activité agricole

- **32 500 ha occupés par l'activité agricole** (82 % de la superficie totale du territoire)
- **83% de la SAU** des exploitations reposent sur les **grandes cultures**
- **Cheptel qui tend à se réduire** (8 900 UGB en 2020 contre 10 200 en 2010), plus des 2/3 en bovins
- **Surfaces en herbe** se maintiennent à environ **2 100 ha**
- SAU moyenne par exploitation proche de la moyenne départementale



7 – ACTIVITÉS AGRICOLES

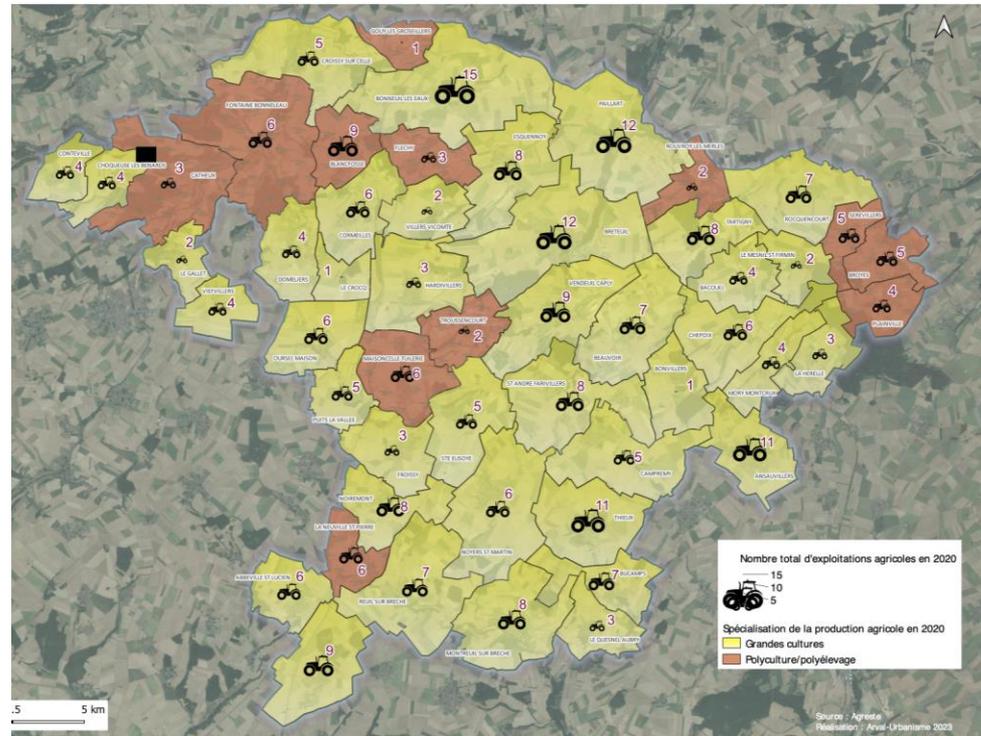


CONSTATS



Caractéristiques des exploitations

- 293 exploitations recensées en 2020 dont 70 tournées vers l'élevage
- Diminution du nombre d'exploitations (-43 en 10 ans)
- Augmentation de la taille moyenne des exploitations
- **Baisse du nombre d'actifs dans le secteur agricole** (600 en 2020 contre 800 en 2010)
- 379 ETP en 2020 (-19% en 10 ans) correspondant à 78% aux chefs d'exploitations, 45 salariés permanents
- Large majorité des exploitants en activité ayant 50 ans et plus
- **Démarches de valorisation et de diversification s'accroissent (+232%)** mais restent limitées (13 exploitations tournées vers le bio, 5 vers le tourisme, 4 vers les EnR, 32 dans les circuits courts et 45 vers le travail à façon)





Vers **quelles formes d'agriculture sur le territoire** avec quelles incidences sur l'économie locale, le paysage, l'environnement et la « cohabitation » avec les habitants



Gérer les **nouveaux sujets issus de l'évolution des pratiques et de la réglementation**



Anticiper et encadrer l'évolution de tout ou partie des corps de ferme qui ne seraient plus utilisés à des fins agricoles



Tenir compte du sujet de la **diversification des exploitations agricoles** qui pourrait s'accélérer dans les années à venir



... Merci de votre attention

Place aux échanges avec les participants